

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5385**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Manager d'organismes à vocation sociale et culturelle

Nouvel intitulé : Manager d'organismes à vocation sociale et culturelle et en économie sociale et solidaire

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)	Administrateur(trice) général(e) du CNAM

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

330p Spécialités plurivalentes des services aux personnes (organisation, conception)

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le manager et/ou le chef de service d'un organisme à vocation sociale ou culturelle (sous statut associatif, coopératif ou mutualiste) ou d'un service relevant d'une collectivité territoriale exerce des fonctions de direction et/ou d'encadrement de cet établissement ou de ce service. Il exerce sa fonction par délégation du conseil d'administration (lorsque l'établissement est géré sous forme associative, coopératif ou mutualiste) ou sous l'autorité de l' élu responsable du service (maire, président du conseil général, régional... par l'intermédiaire pour les plus grosses collectivités territoriales d'un directeur des services). Quelques uns des certifiés se sont mis à leur compte et travaillent en tant que consultant en organisation auprès des établissements ou services décrits ci-dessus.

Le manager ou chef de service d'un organisme assure 4 fonctions principales :

- 1) Il dirige l'organisme ou le service et son développement en cohérence avec son objet social et en adéquation avec les évolutions de l'environnement socio-économique
- 2) Il assure la gestion administrative et budgétaire de l'organisme de manière à garantir la pérennité de la structure et son développement
- 3) Il anime et gère une équipe de salariés
- 4) Il conçoit des projets de nature diverses afin de mettre en œuvre le projet social de l'organisme et pour cela s'inscrit dans des logiques de travail en réseau

Les capacités attestées :

- mettre en œuvre la stratégie arrêtée soit avec le CA (dans le cas d'un organisme à statut associatif) soit avec l' élu territorial -ou le directeur des services- (dans le cas d'un service relevant d'une collectivité territoriale)
- argumenter auprès des administrateurs -ou du directeur des services- les actions réalisées
- présenter au CA (ou à l' élu responsable) les évolutions des besoins des adhérents/usagers de l'organisme, les évolutions réglementaires et celle des politiques de financement public
- impliquer les usagers dans l'organisation et les activités de l'organisme
- inscrire l'organisme dans un réseau et mettre en évidence auprès des partenaires et des usagers l'articulation entre les projets portés par l'organisme et son objet social
- impulser une dimension éthique aux différents niveaux de responsabilité
- réaliser une veille, traiter l'information recueillie et l'utiliser à bon escient pour la proposition de projets innovants
- représenter l'organisme auprès des partenaires extérieurs
- définir des politiques budgétaires et financières et inscrire l'organisme dans une stratégie de développement
- proposer des solutions d'optimisation des moyens financiers et mettre en place une rentabilisation des investissements pour favoriser les renouvellements les mieux adaptés
- maîtriser les techniques comptables et financières et leur environnement réglementaire
- réaliser des tableaux pour établir des budgets fragmentés en fonction des services opérationnels de l'association
- mettre en place un processus de suivi et d'évaluation de la démarche qualité en rédigeant de manière participative le référentiel qualité interne, le projet d'établissement, le règlement intérieur
- définir la politique de gestion des ressources humaines
- appliquer les dispositions juridiques et administratives relatives au droit du travail, ainsi que celles du statut ou de la convention collective de référence
- Organiser et animer les relations sociales
- mobiliser une équipe
- analyser collectivement avec les salariés (et éventuellement les bénévoles) les forces, les points à améliorer, les obstacles et les opportunités
- faire émerger les demandes sociales, être force de propositions et d'innovations sociales en réalisant un diagnostic social
- monter des dossiers de financement argumentés et économiquement viable de projets innovants en s'inscrivant dans les politiques publiques
- favoriser la participation des bénéficiaires à toutes les étapes du projet
- réaliser des actions de promotion du projet
- maîtriser les différents statuts juridiques des organismes à vocation sociale ou culturelle

- maîtriser les différents modes de contractualisation avec les collectivités territoriales/ou avec les associations
- définir des indicateurs d'évaluation des projets mis en place

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur du tertiaire relationnel, qui comprend les domaines de la culture, du travail social, de l'éducation populaire, du développement social local et de l'économie sociale et solidaire

Animateur, travailleur social

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

K1206 : Intervention socioculturelle

#### Réglementation d'activités :

- Directeur / Directrice d'établissement médico-social
- Directeur / Directrice de centre social ou socio-culturel
- Directeur / Directrice de Maison des jeunes et de la culture (MJC)
- Directeur / Directrice de Foyer de jeunes travailleurs (FJT)
- Directeur / Directrice de structure d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS)
- Directeur / Directrice d'entreprise ou de Service d'Aide par le Travail (ESAT)
- Directeur / Directrice d'une maison d'enfants à caractère social (MECS)
- Directeur / Directrice d'un institut médico-éducatif (IME)
- Directeur/directrice de service d'aide à la personne
- Chef de service socio-éducatif
- Responsable de service d'action sociale ou d'un service culturel
- Chef de projet, chargé de projet, chargé de mission
- Consultant en organisation

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

- validation transversale à l'ensemble des compétences (mais validant plus particulièrement la compétence « pilotage stratégique d'un organisme à vocation sociale ou culturelle » : un mémoire de 150 pages)

- validations spécifiques à chaque compétence :

. un exercice écrit et un oral pour la fonction « gestion administrative, comptable et financière d'un organisme à vocation sociale et culturelle »

. une analyse de texte sur l'organisation interne et le management d'équipe, un exercice écrit sur l'organisation démocratique à partir du quadrilatère coopératif, un oral et un écrit sur les compétences et les parcours de vie pour la fonction « coordination de l'activité d'une équipe de salariés »

. 4 études de cas sur des projets innovants pour la fonction « conduite de projets »

#### Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	- 2 enseignants du CNAM - 2 professionnels exerçant ou ayant exercé dans des organismes à vocation sociale ou culturelle
Après un parcours de formation continue	X	- 2 enseignants du CNAM - 2 professionnels exerçant ou ayant exercé dans des organismes à vocation sociale ou culturelle
En contrat de professionnalisation	X	- 2 enseignants du CNAM - 2 professionnels exerçant ou ayant exercé dans des organismes à vocation sociale ou culturelle
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	- l'administrateur général du Cnam ou son représentant, - quatre enseignants du Cnam dont le responsable pédagogique du titre ou son représentant, - deux représentants qualifiés des professions concernées par le titre

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

#### Référence du décret général :

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 mars 2007 publié au Journal Officiel du 21 avril 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 21 avril 2007, jusqu'au 21 avril 2012.

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

#### Références autres :

Arrêté du 10 août 2012 publié au Journal Officiel du 22 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager d'organismes à vocation sociale et culturelle" avec effet au 21 avril 2012 jusqu'au 22 août 2017.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 17 mars 2003 publié au Journal Officiel du 27 mars 2003 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1993 et jusqu'au 18 janvier 2005. Intitulé : Gestionnaire d'organismes à vocation sociale et culturelle.

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

Plus de 30 bénéficiaires par an

#### Autres sources d'information :

cestes@cnam.fr

01 40 27 26 46

[CNAM](#)

#### Lieu(x) de certification :

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Île-de-France - Paris ( 75) []

CNAM Paris

292 Rue Saint-Martin

75003 Paris

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

CNAM Paris, 292 Rue Saint-Martin, 75003 Paris

CNAM Nord Pas de Calais, 8 Boulevard Louis XIV, 59 000 Lille

CNAM Pays de la Loire, 25 Bd Guy Mollet 44311 Nantes cedex

CNAM Bourgogne, 9 bd du docteur Petitjean, 21 000 Dijon

#### Historique de la certification :

Ancien intitulé : Gestionnaire d'organismes à vocation sociale et culturelle (Arrêté du 17 mars 2003 publié au Journal Officiel du 27 mars 2003)

**Certification précédente :** [Gestionnaire d'organismes à vocation sociale et culturelle](#)

**Certification suivante :** [Manager d'organismes à vocation sociale et culturelle et en économie sociale et solidaire](#)